



CAUX SEINE AGGLO RECRUTE

Mise à jour opérationnelle du plan intercommunal de sauvegarde

Depuis 2010, Caux Seine agglo est dotée d'un plan intercommunal de sauvegarde. Ce plan organise les services de l'agglomération en cas d'accident majeur (naturel, industriel ou tout évènement qui déstabiliserait l'établissement). Ce plan :

- Prépare Caux Seine agglo à la crise,
- Organise la continuité d'activité sur ses compétences,
- Structure l'aide apportée aux communes.

La loi Matras parue en novembre 2021 renforce le rôle des intercommunalités en particulier la connaissance partagée du territoire et la mutualisation de moyens avec les communes. De ce fait, l'organisation de Caux Seine agglo doit être révisée.

Vos missions

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de service Risques, vous serez amené à :

- Participer à la mise à jour du PiCS (matériel, cellule de crise ...)
- Mettre en cohérence le plan avec la loi et le décret d'application
- Rédiger des fiches scénarios
- Structurer un Dicrim intercommunal (document d'information sur les risques majeurs)

La planification de la gestion de crise est pilotée par le service risques majeurs en transversalité avec l'ensemble des services de l'agglomération.

La mission sera donc en relation directe avec de nombreux services de l'agglomération mais aussi avec les communes et les partenaires du territoire.

Livrables attendus

Fiches synthétiques scénarios

Plan Intercommunal de Sauvegarde mis à jour

Liste de matériels

Votre profil

De formation BAC+3 ou BAC+5 Gestion de l'Environnement, Risques.

Vous possédez d'excellentes qualités relationnelles et rédactionnelles.

Vous êtes autonome et force de proposition.

Vous avez une bonne maîtrise des outils bureautiques (Pack office).

Permis B exigé.

Conditions de recrutement

Stage gratifié - 35 heures hebdomadaire - 3 mois.